

BILAN DES PERMANENCES 92

Présentation du dispositif

Les permanences locales d'aide à l'installation ont pour mission d'**accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation en libéral en les conseillant et en répondant à leurs questions de manière personnalisée.**

Cette action de terrain est l'objet d'un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec l'Agence régionale de santé (ARS) renouvelé depuis 2012.**

Les Permanences sont animées par l'URPS médecins libéraux Ile-de-France, organisées en partenariat avec les Délégations départementales des ARS, les autres URPS d'Ile-de-France, les CPAM et les Ordres des professionnels de santé de la région.

Organisées **une fois par mois dans chaque département**, elles permettent aux professionnels de santé qui le souhaitent de rencontrer en **entretien individuel** les interlocuteurs principaux qui composent le parcours de tout nouvel installé, à savoir :

- Les URPS
- La Caisse primaire d'Assurance maladie
- L'Agence régionale de santé et sa délégation départementale
- Les Ordres professionnels

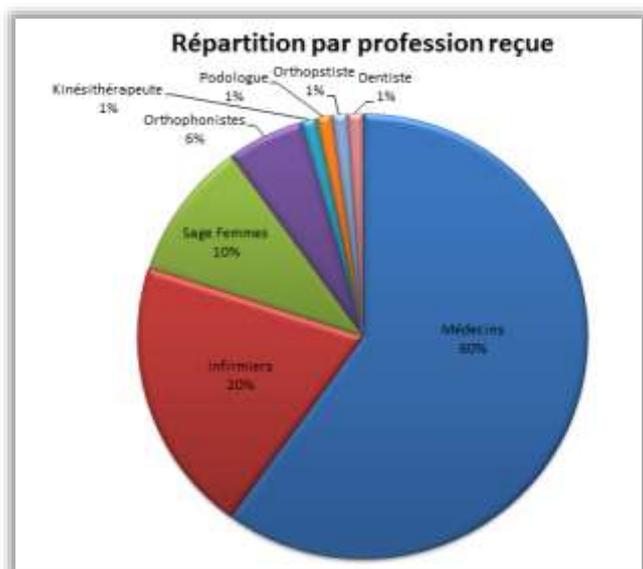
Il s'agit ainsi d'une **aide confraternelle et administrative, permettant aux professionnels de santé d'obtenir toutes les réponses à leurs questions en un même lieu.**

Les modalités pratiques :

- Inscription en ligne (www.urps-med-idf.org) puis entretien téléphonique préparatoire avec un chargé de projet URPS médecins qui adresse les questions aux permanenciers.
- Rendez-vous de 30 minutes avec les permanenciers
- Questionnaire de satisfaction
- Suivi de l'installation post-permanence par les chargés de projets de l'URPS médecins

Bilan 2012-2016 dans les Hauts-de-Seine

Les professionnels de santé reçus entre 2012 et 2016

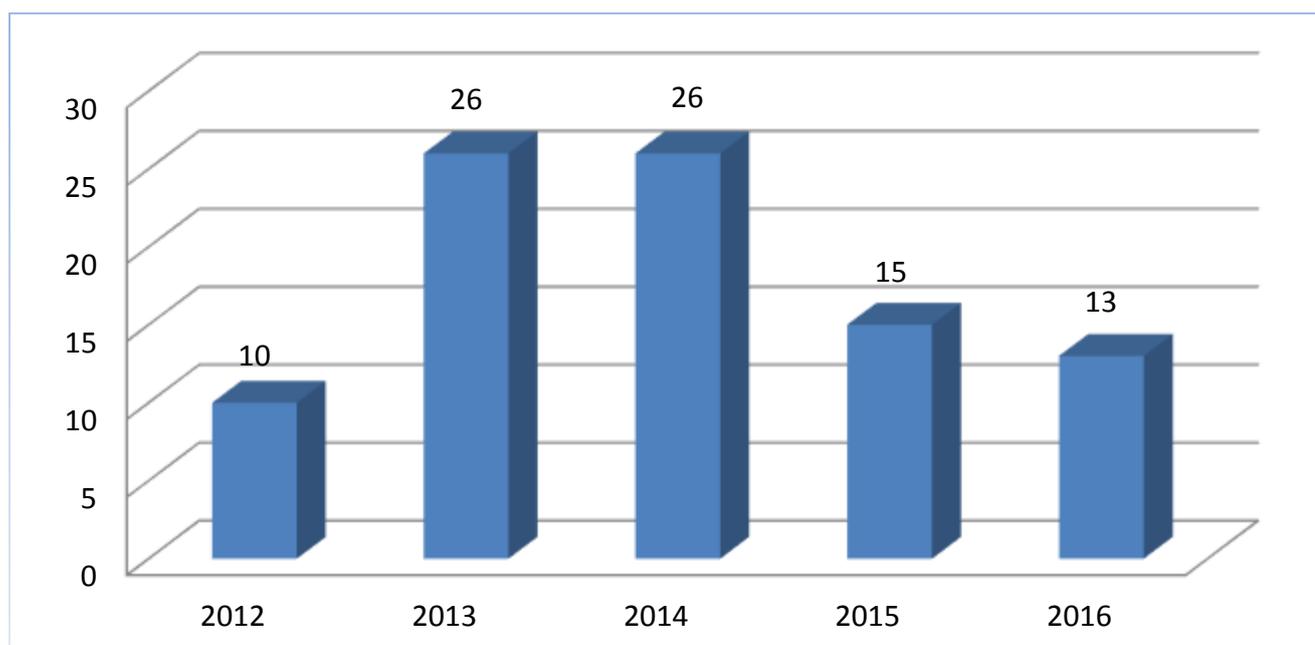


90 professionnels de santé reçus dans le 92 depuis le début des permanences locales

Les deux professions les plus représentées sont :

1. Les médecins (54 médecins reçus)
2. Les infirmiers (18 infirmiers reçus)

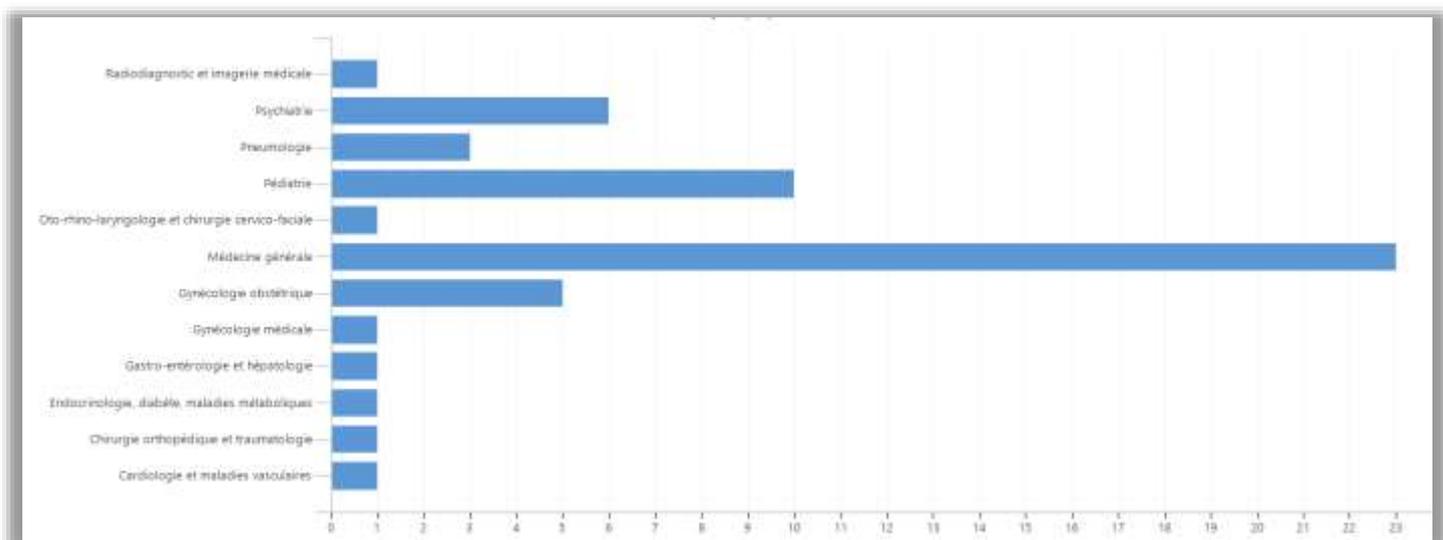
Evolution de la fréquentation des permanences entre 2012 et 2016



Zoom sur les médecins reçus entre 2012 et 2016 dans les Hauts-de-Seine

Répartition par spécialité

La médecine générale est la première spécialité reçue en permanence locale dans le 92 avec 23 candidats à l'installation. Les pédiatres (10) puis les psychiatres (6) et les gynécologues (5) sont les spécialités les plus représentées après la médecine générale.



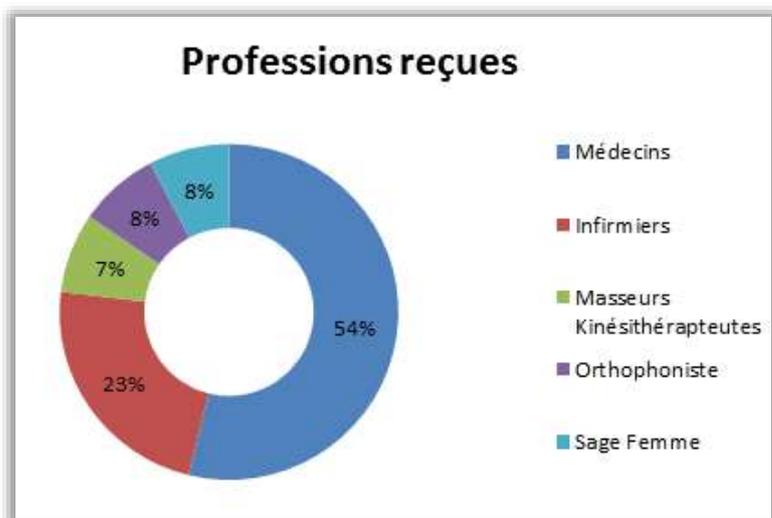
Taux d'installation des médecins



Parmi les 54 médecins reçus entre 2012 et 2016, 47 avaient un projet d'installation pour le 1er décembre 2016.

Parmi eux, **36 ont concrétisé leur installation à la date prévue, soit 76%.**

Bilan 2016 dans les Hauts-de-Seine



⇒ 5 permanences locales organisées en 2016 pour **13 professionnels de santé reçus**

⇒ Les médecins sont les premiers à mobiliser les permanences locales pour les aider dans leur installation **avec 7 médecins reçus en 2016**